



Note technique du CNED aux établissements partenaires à l'international

Objet : information relative à la mise en place de la réforme du lycée

En septembre 2019 s'appliquera la réforme du baccalauréat qui modifie très sensiblement l'architecture, l'organisation des enseignements et les programmes en lycée, seconde et première dès cette année, terminale l'année suivante. Cette réforme d'ampleur implique la conception de nouveaux parcours pédagogiques (ressources et activités, évaluation, etc.). Vos élèves sont inscrits au CNED en lycée, ils sont donc concernés par ces nouveautés.

Le CNED envisage une livraison particulière cette année, programmée à l'heure actuelle selon trois phases et sous réserve de la publication de nouveaux textes officiels :

- Début septembre, 30 % des parcours pédagogiques ;
- Avant la fin du premier trimestre, 40 %;
- Courant du deuxième trimestre les 30 % restants.

Les équipes pédagogiques recevront au plus tôt (août) la programmation annuelle de chaque discipline et, autant que possible, la première séquence pédagogique dans la plupart des disciplines, leur permettant d'anticiper ces livraisons. En effet, toutes les séquences pédagogiques ne se prêteront pas à une livraison anticipée.

L'accompagnement du CNED prendra la forme :

- D'une plateforme en ligne, avec des parcours interactifs (ressources, activités, tests de positionnement, tutorat, évaluations à correction automatique avec remontée des notes et évaluations à correction individuelle comme existant déjà – copies en ligne) ;
- D'un fascicule appelé « précis » comprenant les synthèses des séquences pédagogiques et la méthodologie jalonnant l'ensemble du parcours annuel dans chaque discipline. Du fait de sa dimension synthétique, il sera livré lors de la dernière phase.

Téléphone: +33 (0)5 49 49 34 00 Télécopie: +33 (0)5 49 49 05 84

Téléport 2

BP 80300

France

